

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

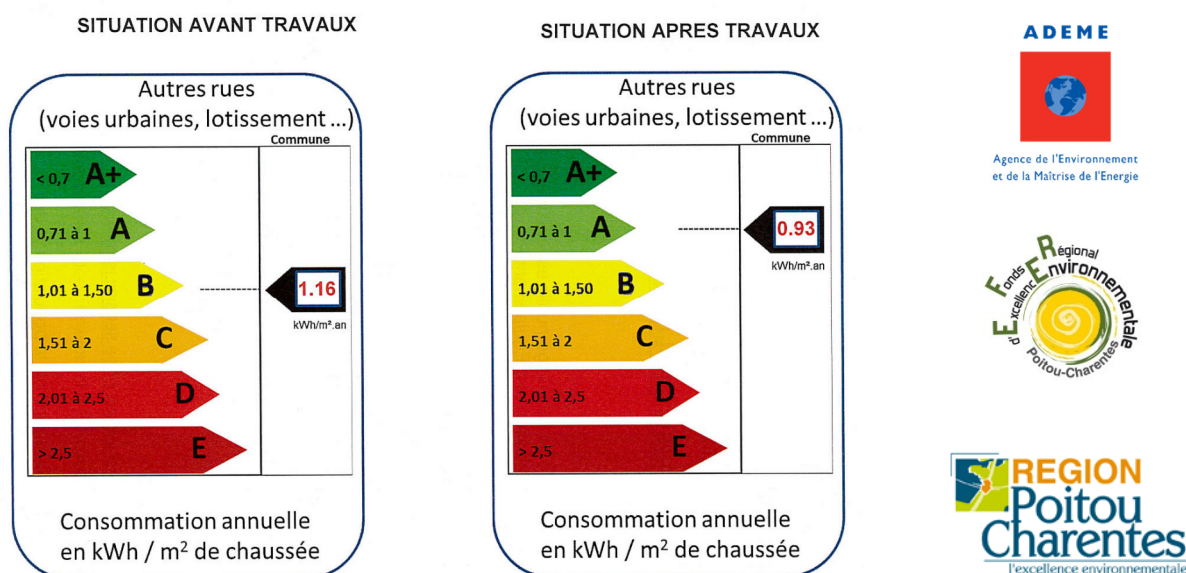
Appel à projet de l'ADEME pour la rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 10 000 habitants

La commune de Genouillé soucieuse de préserver l'environnement et d'adopter une bonne gestion de l'énergie a candidaté à l'appel à projet régional « Eclairage Public et Economies d'Énergie » lancé par l'ADEME et la Région Poitou-Charentes en 2013.

Elle a été sélectionnée comme lauréate et a pu bénéficier d'un soutien financier complémentaire de 30 % pour les travaux de remplacement de 75 points lumineux dans de nombreux villages : Hyvrai, La Barre, La Boisselée, La Bouquetière, La Boudonnerie, La Brûlée, La Favolière, La Lemièrre, La Pannerée, La Tublerie, Luez, Magné, Nolon, Porcheresse, Sautré et Treuil Baron.

La rénovation de l'éclairage public de la commune a permis de diminuer les consommations énergétiques de 3 805 kWh/an soit 446 euros/an et d'éviter le rejet de 453 kg/an de CO2 dans l'atmosphère.

Par cette opération, la commune atteint la classification énergétique A de l'étiquette énergie régionale.



Si vous aussi vous souhaitez réaliser des économies d'énergie dans votre logement et connaître les dispositifs d'accompagnement en vigueur, vous pouvez contacter un Conseiller Info Energie au 05 46 01 18 67 – contact@defi-energies17.org